



Descriptif du programme de rachat d'actions établi suite à la décision du Conseil d'administration du 6 octobre 2011 de procéder au lancement effectif du programme de rachat d'actions propres conformément à l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires du 18 mai 2011

Amsterdam, le 9 novembre 2011 – Le présent document constitue le descriptif du programme de rachat autorisé par l'assemblée générale des actionnaires de la société Gemalto N.V. («Gemalto») (Euronext NL0000400653 GTO) tenue le 18 mai 2011 et dont la mise en œuvre a été décidé par le Conseil d'administration le 6 octobre 2011. Le présent communiqué a été établi conformément aux dispositions des articles 241-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

## Descriptif du programme de rachat d'actions

Émetteur : Gemalto, société de droit néerlandais dont les actions sont admises aux négociations sur le compartiment A du marché réglementé Euronext Paris (« Euronext »).

Titres concernés: actions Gemalto (code ISIN NL0000400653).

Date de l'assemblée générale des actionnaires ayant autorisé le programme de rachat :

Le programme de rachat d'actions a été autorisé par l'assemblée générale des actionnaires de Gemalto le 18 mai 2011. Sa mise en œuvre a été décidée par le Conseil d'administration le 6 octobre 2011.

Répartition par objectif des titres de capital détenus à la clôture de la séance de bourse sur Euronext le 7 novembre 2011.

- 93.680 actions au titre de l'objectif de liquidité du marché des actions Gemalto ;
- 3.994.862 actions au titre de l'objectif d'attribution d'actions aux salariés ;
- 852.731 actions au titre de l'objectif de remise d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres que Gemalto se propose d'acquérir :

- Les titres que Gemalto se propose d'acquérir sont exclusivement des actions ordinaires.
- Le Conseil d'administration de Gemalto, sur délégation de l'assemblée générale des actionnaires du 18 mai 2011, à autorisé l'acquisition d'une part maximale de 10 % du capital émis à la date à laquelle ce pourcentage est apprécié.
- Il est précisé à titre d'information seulement que compte tenu des 88.015.844 actions Gemalto émises à ce jour et des 4.941.273 actions que la Société détenait à la clôture de la séance de bourse sur Euronext. le 7 novembre 2011, Gemalto pourra acquérir un nombre maximum de 3.860.311 actions.

Prix d'achat unitaire maximum : le moins élevé des prix suivants : (i) 45 €, (ii) le prix de la dernière transaction indépendante ou, s'il est plus élevé, de l'offre indépendante actuelle la plus élevée sur Euronext au moment de l'opération de rachat, (iii) 110 % de la moyenne des cours de clôture de l'action de Gemalto sur Euronext pendant les cinq jours de négociation précédant la date à laquelle les actions sont acquises par ou au nom de Gemalto.

Prix d'achat unitaire minimum : la valeur nominale des actions de Gemalto, à savoir 1 € par action.

## Objectifs du programme :

- (i) mettre en place un programme pour assurer la liquidité des actions Gemalto, cet objectif étant mis en œuvre par un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme (i) à la charte de déontologie approuvée par l'Autorité des marchés financiers et (ii) au règlement FM/2011/8728M du Ministre des finances hollandais en date du 4 mai 2011 ; et
- (ii) attribuer des actions Gemalto aux salariés dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre du Plan d'intéressement international de Gemalto (« Gemalto Global Equity Incentive Plan ») et du Plan international d'actionnariat des salariés de Gemalto (« Gemalto Global Equity Share Purchase Plan ») ; et
- (iii) annuler les actions acquises dans le but de réduire le capital émis de Gemalto dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, les statuts de Gemalto et les résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires de Gemalto ; et
- (iv) remettre des actions Gemalto en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe dans la limite du droit néerlandais ou de tout autre droit applicable et des statuts de Gemalto ; et
- (v) remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des instruments financiers émis par Gemalto donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à des actions Gemalto, ainsi que réaliser toutes opérations de couverture à raison des obligations de Gemalto liées à ces instruments financiers, et notamment liées à des titres de créance donnant accès au capital.

Durée du programme : à compter de la date de cette publication, jusqu'au 17 novembre 2012 (inclus).

Gemalto n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre du précédent programme de rachat et ne détenait au 9 novembre 2011 aucune position ouverte sur produits dérivés.

	Positions ouvertes au 9 novembre 2011				
	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente		
	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme	
Nombre de titres	-	-	-	-	
Échéance maximale moyenne	-	-	-	-	
Prix d'exercice moyen	-	-	-	-	

Communication financière Gabriel Rangoni M.: +33(0) 6 14 26 69 56

M.: +33(0) 6 14 26 69 56 gabriel.rangoni@gemalto.com

**Communication Corporate** Isabelle Marand

M.: +33(0) 6 14 89 18 17 isabelle.marand@gemalto.com

Agence Relations Media
Catherine Durand-Meddahi

M.: +33(0) 6 08 14 49 70 c.meddahi@agence-influences.fr

## A propos de Gemalto

Gemalto (Euronext NL0000400653 GTO) est le leader mondial de la sécurité numérique avec un chiffre d'affaires 2010 de 1,9 milliard d'euros. Présent dans 45 pays, Gemalto emploie plus de 10 000 salariés travaillant depuis 87 bureaux et 13 centres de Recherche et Développement.

Gemalto est au cœur du monde numérique en constante évolution. Des milliards de personnes à travers le monde revendiquent de plus en plus la liberté de communiquer, acheter, voyager, faire des transactions bancaires, se divertir et travailler – à tout moment et en tous lieux - de façon agréable, pratique et sécurisée. Gemalto répond à ces demandes croissantes en matière de services mobiles personnels, protection de l'identité, paiement sécurisé, authentification en ligne, accès certifié aux services du « *cloud computing* », modernisation de la billettique des transports urbains, et des services de e-santé et de e-gouvernement. Pour cela, nous fournissons une large gamme de logiciels et de dispositifs personnels sécurisés ainsi que des services de gestion externalisés aux opérateurs mobiles, aux banques, aux entreprises et aux agences gouvernementales.

Gemalto est le leader mondial des passeports électroniques et des cartes d'identité à puce, des produits d'authentification pour la protection sur Internet, des cartes bancaires à microprocesseur et de paiement sans contact, ainsi que des cartes SIM (« *Subscriber Identification Module* ») et UICC (« *Universal Integrated Circuit Card* ») pour les téléphones mobiles. En outre, dans le domaine des applications émergentes du Machine-to-Machine, Gemalto est le leader des modules endurants sans-fil et des MIM (« *Machine Identification Modules* »). Pour opérer ces solutions et gérer à distance les logiciels et les données personnelles et confidentielles contenues dans ces dispositifs sécurisés, nous fournissons également des logiciels pour serveurs, du conseil, de la formation et un grand nombre de services de gestion externalisés pour aider nos clients à atteindre leurs objectifs.

Parce que l'utilisation de ces logiciels et dispositifs sécurisés augmente avec le nombre de personnes qui interagissent dans le monde numérique et mobile, Gemalto est idéalement positionné pour croître dans les années à venir.

Pour plus d'informations, consultez nos sites : <u>www.gemalto.com</u>, <u>www.justaskgemalto.com</u>, <u>blog.gemalto.com</u>, ou suivez @gemalto sur twitter.